

## Réunion du comité directeur du 20.01.2010

Présents: Bernard Menaut, Gilles Douyer, Didier Poursain, Thierry Mème, Jean-François Poivre, Denise Ruhlmann, Delphine Espinasse.

Excusés:

Carolina Imaz-Tagua, Jean-Pierre Bernard

Le président ouvre la séance à 20h30

### Cotisation membre conjoint :

Lors de la dernière assemblée générale extraordinaire, la modification des statuts a permis de créer la catégorie de membre conjoint. Il reste à définir le montant de la cotisation. Celui-ci est arrêté à 10 euros.

### Sortie à Safaga

Didier Poursain fait le point sur l'organisation de la sortie à Safaga.

Les formules « tout compris » que doivent prendre les non plongeurs ne peuvent pas se contracter à titre individuel. Un contact doit être pris avec Fred Lombard pour répreciser les choses.

Un forfait de plongée pour une semaine est offert pour l'ensemble du groupe. Didier Poursain demandera une mesure similaire pour la seconde semaine du séjour. Bernard Menaut propose que ce forfait serve à financer une partie des plongées des encadrants (Bernard Menaut, Delphine Espinasse, Thierry Mème) puisque nous fonctionnons sous la forme d'un groupe auto encadré. Dans le cas contraire, le concours de moniteurs locaux entraînerait un surcoût important pour les plongeurs encadrés.

Après vérification, Bruno Hubert, Florian Martin et Jean-Pierre Bernard n'ont pas souscrit d'assurance complémentaire avec leur licence. Il leur sera demandé de prendre leur disposition, avec ou sans la FFESSM, avant de partir en Egypte.

### Sharm el Sheikh

Le tour operator ATL a enfin remboursé la somme de 204 € représentant le surcoût de la taxe caisson.

Le comité directeur décide de verser cette somme au budget, considérant que Perche Plongée avait, à l'époque, pris à sa charge la hausse de carburant.

Le dossier Sharm el Sheikh est clos.

### Toussaint 2010

Didier Poursain a déjà pris des contacts.

A l'Estartit, en Espagne, le budget varie de 450 € à 520 €.

A suivre.

### Saint-Raphaël

Un deuxième appel à fonds va être émis.

Déjà 16 inscrit (trois non plongeurs) et peut-être un 17<sup>e</sup>.

Il faudrait voir si des membres de Perche Plongée pourraient prendre le train.

### Budget prévisionnel

En plus des frais courant qui se reportent chaque année, plusieurs actions sont à envisager :

Entretien des détenteurs : 600 €  
Entretien du compresseur : 900 €  
Réépreuve des blocs : 700 €  
Acquisition de masques (x5) : 100 €  
Acquisition de robinets (x6) : 450 €  
Acquisition d'un mannequin de secourisme : 1.200 €

Bernard Menaut et Denise Ruhlmann doivent se voir pour finaliser le budget prévisionnel et faire les demandes subvention auprès de la municipalité de Nogent-le-Rotrou et de la DDJS (CNDS).

#### Fosse de Chartres

Le comité départemental a formulé une demande auprès de Vert Marine pour étendre jusqu'à 22 heures le créneau du mardi initialement prévu de 20 heures à 21 heures. Cette extension a été formulée pour le club de Dreux mais des places seront ouvertes à d'autres clubs du département. Perche Plongée se positionnera.

Bernard Menaut propose d'organiser une sortie à l'Odysée, un dimanche matin, à laquelle pourraient participer tous les adhérents du club. Le secrétaire est chargé de contacter tous les membres pour finaliser ce projet.

#### Renoncement de frais

Les moniteurs et bénévoles de l'association peuvent, s'ils le désirent, effectuer un renoncement de remboursement de frais. Denise Ruhlmann attire l'attention du comité directeur sur l'exactitude des chiffres reportés.